



## **SNSM - Station de Pornic – Pays de Retz**

Phare de la Noëveillard - BP1407  
44214 PORNIC CEDEX  
snsm.pornic@orange .fr

Pornic le 22/03/2018

Mesdames, Messieurs les présidents.

### **Une des trois missions de la SNSM est la prévention...**

A ce titre nous aimerions vous relater ce qui s'est passé récemment dans le port de Gourmalon afin d'attirer votre attention sur le port du gilet de sauvetage.

Un de nos sauveteurs, alors qu'il était sur son bateau au mouillage, a entendu des appels au secours.

Un couple de personnes âgées, qui souhaitaient monter sur leur bateau au mouillage, était en très grande difficulté.

L'homme, équipé d'un gilet de sauvetage non adapté à son poids (gilet enfant !), était tombé à l'eau.

Saisi par la température de l'eau (une dizaine de degrés, pas plus !), l'homme était probablement inconscient aussi ne pouvait-il se retourner et était en train de se noyer. Son épouse a alors sauté à l'eau pour tenter de le secourir.

Voyant cela, notre sauveteur est monté dans son annexe et leur a porté secours en les ramenant sur la terre ferme, non sans mal.

Les pompiers, prévenus entretemps, les ont pris en charge pour les emmener, ensuite, aux urgences de Saint Nazaire.

Notre sauveteur, en intervenant aussi rapidement et avec discernement, a certainement sauvé ces deux personnes d'une noyade et d'une mort certaine.

### **Quels enseignements tirer de cette expérience ?**

Tout d'abord que si le port du gilet de sauvetage tend à se généraliser sur les bateaux, peu de plaisanciers le portent sur leur annexe alors qu'ils rejoignent leur bateau ou le quai.

La stabilité et le franc-bord des annexes est très faible et le risque de tomber à l'eau est grand. C'est une des premières causes d'accidents en plaisance. Comme en voiture, la majorité des accidents arrive à proximité du domicile, lorsqu'on a le sentiment d'être en sécurité et que l'attention se relâche où que l'on considère qu'il n'y plus de risques.

Ensuite, qu'il faut porter un gilet de sauvetage prévu pour sa catégorie de poids. Seul un gilet adapté, correctement capelé (sangles ventrales mais aussi sous-cutales) permet d'assurer le retournement d'une victime, lorsqu'elle est inconsciente.

Pour rappel, le gilet de sauvetage assure trois fonctions essentielles :

- Retourner la personne tombée à l'eau et lui permettre de respirer, même inconsciente,
- La maintenir à flot en attendant les secours,
- Faciliter son repérage.

En conclusion, nous ne pouvons que vous encourager à insister afin de convaincre vos adhérents de porter un gilet bien adapté et bien ajusté, durant toute leur « navigation » qui comprend aussi leurs transits en annexe.

La station SNSM de Pornic peut vous aider dans vos actions quant à la prévention des risques liées à la pratique de nos activités maritimes et se tient à votre disposition.

N'hésitez pas, également, à consulter notre site <https://www.snsm.org/nos-fiches-conseil>

Merci de votre attention

L'équipage de la station de Pornic